



MORCEMLITE 12

DESCRIPTION

Mortier semi-sec léger et isolant à séchage rapide pour CHAPES, SURÉLEVATIONS ET TOITURES.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Chapes légères à séchage rapide pour tous types de revêtements de sol, même s'ils sont sensibles à l'humidité (type parquet, etc.).
- Chapes flottantes sur des plaques d'isolation acoustique aux chocs.
- Surélévations de dalles légères et isolantes pour les constructions neuves ou les travaux de réhabilitation.
- Complément d'isolation de dalles.

En raison de sa faible densité et de sa flexibilité d'utilisation, ce produit est particulièrement indiqué pour la réhabilitation.

SPÉCIFICATION DE PROJET

Chape de pose/Surélévation de dalle/...réalisées avec du mortier léger semi-sec prémélangé dans un sac TERMO 12, à base d'argile expansée spéciale hydrophobe (absorption d'eau après 30 minutes inférieure à 1 % conformément à la norme UNE EN 13055-1), de liants spécifiques et d'additifs.

Densité : 1 200 kg/m³ environ. Résistance moyenne à la compression certifiée 16,0 MPa (UNE EN 13892-2) - Conductivité thermique certifiée 0,39 W/mK (UNE EN 12667).

Durée de séchage (3 % d'humidité résiduelle) : 7 jours environ pour des épaisseurs de 4 cm (chape collée) - 10 jours environ pour des épaisseurs de 5 cm. Marquage CE conformément à la norme UNI EN 13813

Fourni en sacs, se mélange avec de l'eau, conformément aux instructions du fabricant, s'étend compacté, nivelé et lissé sur une épaisseur de cm...

MODE D'EMPLOI

PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être propre, sans éléments détachés, exempt de poussière, d'huile, d'oxyde et de résidus de plâtre, de mortier, d'huiles, de peintures etc. et doit avoir une bonne résistance à la compression et à la traction. Dans le cas du passage d'installations électriques et sanitaires, celles-ci doivent être protégées et séparées de manière adéquate pour éviter tout dommage possible pendant l'application du matériau.

Les supports anciens ont tendance à être très secs et absorbants. Nous recommandons donc de prendre des mesures contre le risque de perte excessive d'eau du mélange par absorption du support (humidification abondante et/ou pose de toiles imperméables transpirables lorsque ceci est possible, application de primaires spécifiques, etc.)

Dans le cas de coulées sur des dalles de bois sur des planchers, il est recommandé de poser une toile imperméable transpirable entre le bois et le béton.

S'il existe une possibilité d'humidité capillaire ascendante depuis les couches inférieures vers le TERMO 12, il est recommandé de poser un pare-vapeur entre le produit et le support.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

TERMO 12 ne requiert l'ajout d'aucun autre matériau ou additif. Le mélange se prépare facilement à l'aide de bétonneuses traditionnelles, de mélangeurs planétaires et de mélangeurs-transporteurs de mortier de type pneumatique (ou « pompes pneumatiques de mortier »). Il est interdit d'utiliser des mélangeurs-batteurs

ARGILE EXPANSÉE ET PRÉMÉLANGES

MORCEMLITE 12

pour ciment colle.

- Verser dans la bétonnière le contenu d'un ou de plusieurs sacs (ne pas remplir la bétonnière à plus de 60 % de sa capacité).
- Ajouter environ 3 litres d'eau propre pour chaque sac de 25 litres.
- Malaxer pendant environ 3 minutes, jusqu'à obtenir une pâte homogène de consistance semi-sèche.

Les quantités d'eau indiquées précédemment sont basées sur notre expérience. L'utilisation de quantités supérieures peut allonger la durée de séchage, rendre l'ouvrabilité du mélange plus difficile et provoquer des remontées superficielles. Des quantités d'eau inférieures peuvent ne pas permettre la prise correcte du mortier et provoquer le dessèchement du mélange. L'opérateur doit contrôler avec soin la consistance du mélange et les autres conditions du chantier. Par exemple, en été, il est possible qu'il faille augmenter la quantité d'eau en raison de l'évaporation plus importante provoquée par les hautes températures ambiantes. Ne pas prolonger la durée de malaxage.

En cas de pompage de TERMO 12 avec des mélangeurs-transporteurs de mortier de type pneumatique (ou « pompes pneumatiques de mortier ») il faut augmenter la quantité d'eau pendant le mélange en fonction de la distance de pompage.

APPLICATION ET FINITION

Poser TERMO 12 en suivant les techniques normales de mise en ouvrage pour les chapes de consistance semi-sèche : réaliser les lignes principales de nivellement latérales à la cote exacte nécessaire, verser et étendre le mélange en le compactant et en le comprimant de manière adéquate, niveler à la règle jusqu'à atteindre l'épaisseur désirée. Enfin, effectuer le lissage manuel (à l'aide d'une truelle ou d'une taloche) ou mécanique avec les outils adéquats.

Pendant la pose, désolidariser TERMO 12 des murs/piliers à l'aide d'un matériau flexible de 3-5 mm d'épaisseur, d'une hauteur similaire (minimum) à l'épaisseur finale de la chape. Placer des joints de rétraction quand le rapport longueur/largeur est supérieur à 3 et sur des surfaces irrégulières (formes L et/ou similaires). La taille des pastilles ne doit pas dépasser 5 x 5 m = 25 m². Prévoir aussi, comme pour une chape traditionnelle, des joints correspondant aux seuils, aux discontinuités, aux coins et arêtes, aux ouvertures, etc.

Les joints structuraux se trouvant sur le support devront être respectés et être reflétés sur l'ensemble de l'épaisseur de la chape.

Étapes de pose : Poser une maille galvanisée (maille de 5 x 5 cm, Ø 2 mm) dans les zones de passage des installations (électriques et sanitaires), l'épaisseur de couverture étant inférieure à 5 cm (couverture minimum de 3,5 cm).

Chape adhérente : Si l'épaisseur est comprise entre 4 et 5 cm, la chape doit être collée au support. L'adhérence au support doit se faire à l'aide d'un primaire/pont d'adhérence de la gamme de GRUPO PUMA. Les produits les plus recommandés sont TEXTURE FIX PLUS ou PRYMER W en fonction des conditions et de l'absorption du support (consulter les fiches techniques correspondantes).

En cas de chape adhérente, en raison de l'épaisseur réduite, il est recommandé d'apporter un soin particulier au compactage du Termo 12.

Séchage de la chape : Protéger la chape qui vient d'être posée contre les risques de dessèchement dus à une perte excessive d'eau vers la partie supérieure (atmosphère), particulièrement en cas de températures élevées ou de vents forts (protection avec une bâche en plastique), et inférieure (voir la section « Préparation du support »).

Parquet collé : Les chapes réalisées avec TERMO 12 sont très compactes, et donc l'absorption de l'eau contenue dans les adhésifs en dispersion aqueuse est lente. Pour du parquet, selon le type de bois et la taille des pastilles, nous recommandons d'utiliser des adhésifs exempts d'eau (par exemple en époxy-polyuréthane, ou avec technologie MS).

ARGILE EXPANSÉE ET PRÉMÉLANGES

MORCEMLITE 12

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas rajouter d'eau à TERMO 12 une fois qu'il a été mélangé et ne pas le remélanger.
- Ne pas mélanger ni manuellement, ni à l'aide de mélangeurs/batteurs pour mortiers.
- Bien compacter le produit pendant la pose (avant le nivellement à la règle).
- Une fois posé, TERMO 12 doit être protégé contre une déshydratation excessive, en particulier en cas de températures excessives ou de vents forts. Il faut donc faire très attention aux supports absorbants (réhumidifier abondamment ou utiliser d'autres techniques) et aux faibles épaisseurs pour éviter le risque de dessèchement rapide de la coulée avec l'apparition de fissures.
- Ne pas arroser la surface avec de l'eau une fois que TERMO 12 a été posé.
- Le produit qui vient d'être posé, avant la pose de la finition finale, ne doit pas être exposé à l'eau de pluie ni à aucun autre agent externe pouvant mettre en danger sa prise/son séchage correct(e), ni être abîmé par des moyens directs et/ou des charges appliquées.
- Une durée excessive de lissage avec des moyens mécaniques peut entraîner une prolongation de la durée de séchage.
- S'il existe une possibilité d'humidité capillaire ascendante depuis les couches inférieures vers le TERMO 12, il est recommandé de poser un pare-vapeur entre le produit et le support.
- Si la pose d'une plaque acoustique est prévue, augmenter l'épaisseur de la couche de nivellement en fonction de l'épaisseur de l'isolant élastique :
 - Épaisseur de l'isolant élastique 3÷6 mm : épaisseur du mortier 6 cm
 - Épaisseur de l'isolant élastique 7÷12 mm : épaisseur du mortier 7 cm
 - Épaisseur de l'isolant élastique 12÷20 mm : épaisseur du mortier 8 cm
- Si l'épaisseur de la chape varie localement entre 3,5 et 5 cm (seulement pour les surfaces limitées), il est recommandé d'insérer une maille de répartition des charges en métal galvanisé (maille de 5 x 5 cm, Ø 2 mm), posée au milieu de l'épaisseur de la couche de mortier, et d'utiliser un pont d'adhérence pour assurer l'adhérence au support (contacter le service technique de GRUPO PUMA).
- Si le chantier se fait en plusieurs phases (réalisées par le biais d'une coupe de la dalle perpendiculaire au plan du support), nous conseillons de poser des armatures supplémentaires (maillage ou bouts de métal) pour éviter les fissures ou les séparations entre les différentes parties.
- Matériau non adapté à la pose à des épaisseurs inférieures à 4 cm.
- Matériau non adapté à la pose si la température ambiante est inférieure à +5 °C ou supérieure à +35 °C.
- Matériau non adapté pour être introduit dans des silos.
- Toutes les valeurs de résistance à la compression se rapportent à des échantillons pris à pied d'œuvre mélangés avec la quantité d'eau indiquée dans la présente fiche technique, séchés et testés conformément à la loi en vigueur et aux normes UNE.

PRÉSENTATION

Sacs de 16 litres sur palettes en bois : 84 sacs/palette.

Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

ARGILE EXPANSÉE ET PRÉMÉLANGES

MORCEMLITE 12

DONNÉES TECHNIQUES

Densité apparente dans l'emballage	environ 1 100 Kg/m ³
Densité durci sec	environ 1 200 Kg/m ³
Temps d'application (à 20 °C)	60 minutes
Température d'application	De +5 °C à +35°C
Surface du lé sans joint de rétraction	jusqu'à 25 m ²
Circulation	24 heures après la pose
Résistance à la compression 28 jours. (UNE EN 13892-2)	16 MPa - N/mm ² (160 kg/cm ²)
Résistance à la flexion après 28 jours (EN 13892-2)	3,0 MPa - N/mm ² (30 kg/cm ²)
Conductivité thermique certifiée (UNE EN 12667)	$\lambda = 0,39$ W/mK
Conductivité thermique de calcul (UNE EN ISO 10456)	$\lambda = 0,43$ W/mK
Temps de séchage (3 % d'humidité du mélange en laboratoire à 20° et 55 % H.R.)	Épaisseur 4 cm (chape adhérente)* : 7 jours environ
Résistance à la vapeur d'eau (UNE EN ISO 10456)	$\mu = 6$ (champ humide)
Perméabilité à la vapeur (UNI 10351)	$\delta = 2,6 * 10^{-12}$ kg/msPa
Capacité thermique spécifique Cp	Cp = 1 000 (J/kgK)
Réaction au feu (UNE EN 13501)	Euroclasse A1 _{fl} (Incombustible)
Épaisseur d'application (voir avertissements):	
• Chape non adhérente (sans adhérer au support et/ou sur barrière de vapeur) • Chape adhérente (adhère au support, avec coulis d'adhérence) • Chape flottante (sur plaque acoustique)	
	≥ 5 cm ≥ 4 cm ≥ 6 cm
Pose de carreaux en céramique et de revêtements en pierre	Possible 3 jours environ après la pose de la chape
Rendement en ouvrage	environ 0,47 sacs/m ² et 1 cm d'épaisseur
Marquage CE	EN 13813 CT-C16-F3
Emballage	Sacs de 16 litres sur palettes en bois: 84 sacs/palette

*(3 % d'humidité du mélange en laboratoire à 20 °C et 55 % H.R.)

ARGILE EXPANSÉE ET PRÉMÉLANGES

MORCEMLITE 12

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.